

Communiqué de l'ABIOL, de l'ACHIL et de l'APHYL (*) concernant la réforme de l'enseignement secondaire

L'ABIOL, l'ACHIL et l'APHYL, représentant la très grande majorité des biologistes, chimistes et physiciens au Luxembourg, sont choquées par le projet de réforme tel qu'il était présenté lundi par Mme la Ministre de l'Éducation Nationale. Les représentants des biologistes, des chimistes et des physiciens avaient exprimé leurs critiques du projet à Mme la Ministre et à ses collaborateurs notamment lors d'un entretien en octobre 2011. Or la Ministre a présenté lundi un projet quasiment identique au précédent document de travail, document très contesté par l'ensemble des professeurs de sciences. Le seul point positif de cette réforme constitue l'introduction de la possibilité des élèves de la dominante lettres, arts et sciences humaines de choisir un cours de Sciences Naturelles en classe de 2^e. Cependant la place déjà très marginale de l'enseignement des sciences se retrouvera encore réduite de façon significative. Selon les projets du ministère, un élève pourra obtenir le diplôme de fin d'études générales dans la dominante s'appelant désormais sciences économiques et sciences naturelles, en optant en classe de 3^e pour 1 (!) seul cours de sciences naturelles (soit la biologie, la chimie ou la physique) à raison de 2 heures par semaine et en classe de 2^e pour un cours de Sciences Naturelles de 3h/semaine. Ainsi l'élève obtiendra son diplôme « dominante sciences naturelles », quel cynisme ! Bien sûr les élèves bien encadrés, provenant d'un milieu favorisé, choisiront la voie « difficile » de l'étude des 3 sciences de la 3^e à la 1^e et seront bien préparés à des études universitaires. Mais avec la réforme proposée beaucoup d'élèves moins bien encadrés passeront inévitablement à la trappe et remarqueront en fin de 1^e que leur diplôme ne leur permettra pas d'accéder aux universités et aux études qu'ils souhaiteraient faire. Quel bel exemple d'intégration sociale et d'égalité des chances.

Les biologistes, les chimistes et les physiciens demandent ainsi au ministère :

- de créer une véritable dominante Sciences Naturelles, préparant les élèves à des études universitaires dans le domaine des Sciences Naturelles avec un enseignement dans le domaine de la spécialisation obligatoire dans les trois sciences biologie, chimie et physique
- que les élèves de la dominante Sciences Naturelles doivent suivre ce bloc obligatoire de la 3^e à la 1^e
- d'augmenter sensiblement le nombre de leçons de l'enseignement des Sciences dans chaque dominante
- d'augmenter le nombre d'heures des cours de spécialisation dans la dominante Sciences Naturelles. Il est aberrant de consacrer par exemple en classe de 2^e (ESG) plus d'heures aux langues et aux mathématiques (11) et à la formation

générale (10) qu'aux branches de la spécialisation (9). Ceci montre très bien le mépris de la réforme pour toutes les branches autres que les langues et les mathématiques

- de permettre un enseignement des Sciences en classe de 5^e, la place réservée aux Sciences en classe de 5^e ne permettant absolument pas de poursuivre l'enseignement débuté en classe de 7^e et 6^e
- de ne pas mélanger les domaines des Sciences économiques et des Sciences Naturelles, un regroupement au niveau d'une dominante ne donnant pas de sens et ne répondant à aucun critère objectif
- de repenser le travail personnel en classe de 2^e, ce travail, dans les conditions proposées, ne saurait être un travail original dans les domaines des Sciences
- de repenser et de changer les modalités de l'avancement et de l'évaluation proposées
- de définir clairement le rôle de l'évaluation des compétences

En résumé l'ABIOL, l'ACHIL et l'APHYL tiennent à exprimer leur profond désaccord avec la réforme proposée et invitent Mme la Ministre et ses collaborateurs du ministère à changer les orientations de ladite réforme.

pour l'ABIOL, l'ACHIL et l'APHYL

les présidents des 3 associations :

Serge Kelsen (ABIOL)

Albert Lambert (ACHIL)

Jean-Paul Zanter (APHYL)

(*) ABIOL (association des biologistes luxembourgeois) ; ACHIL (association des chimistes du Luxembourg) ; APHYL (association luxembourgeoise des physiciens)